



Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	14-01-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	17
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	16-05-2026
A propos du poste :	

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/inscription-au-concours-externe-sur-titres-de-tech-2>

Informations sur l'établissement

Nom :	APHM
Ville :	13005 Marseille
Site Web :	http://fr.ap-hm.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	16-02-2026
Conditions de candidature :	

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat technologique ou d'un baccalauréat professionnel ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification reconnue comme équivalente, dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007

, correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 12 octobre 2011, dans l'un des domaines correspondant aux fonctions statutairement dévolues aux techniciens hospitaliers.

Pièces à fournir :

- o Une demande établie sur papier libre dans laquelle, le candidat indique la spécialité pour laquelle il souhaite concourir ;

- o Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies ;
- o Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- o Une photocopie d'une pièce d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- o Pour les agents exerçant ou ayant exercé dans l'une des fonctions publiques, un état signalétique des services publics (attestation des services accomplis) accompagné de la fiche du poste occupé.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/inscription-au-concours-externe-sur-titres-de-tech-2>